

PROCÈS-VERBAL DU 16 JUIN 2025
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE AU PETIT BOIS
Centre de service scolaire de Sorel-Tracy

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'école primaire Au Petit Bois, tenue le 16 juin 2025, à 18 h 30, au local 128, situé au : 1060, rue Des Grands-Bois, Sorel-Tracy, Québec, J3P 7T7, à laquelle sont présents :

Membres

Parents		Personnel		Communauté	
Madame Isabelle Marinacci, Présidente		Madame Isabelle Pontbriand, enseignante		Autre invité : Madame Andrée Renée	A
Madame Catherine Parent, Vice-présidente		Madame Claudie Vandal, enseignante	AM		M
Madame Janie S. Cournoyer, secrétaire		Madame Marie-Ève Dubé, enseignante d'anglais			
Madame Fanny Civel	AM				
Madame Isabelle Grenier		Madame Sonia Gendron, orthopédagogue			
Madame Patricia Côté		Madame Anny Dufour, T.E.S.	AM		
		Madame Karyne Déziel, Responsable du SDG			
				Direction	
				Madame Marie-Ève Michon, Directrice par intérim	
				Madame Nathalie Massicotte, Directrice d'accompagnement	

AM : Absence motivée ANM : Absence non motivée

1. SUJETS STATUAIRES

1.1 Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

L'ouverture de l'assemblée se fait à 18 h 34 et la direction vérifie si nous avons quorum.

CÉ25-06-064

1.2 Lecture, ajouts et adoption de l'ordre du jour

1. SUJETS STATUAIRES

- 1.1 Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum;
- 1.2 Lecture, ajouts et adoption de l'ordre du jour;
- 1.3 Lecture et adoption du procès-verbal du 23 avril 2025;
- 1.4 Suivi au procès-verbal du 23 avril 2025;
- 1.5 Période de questions du public.

2. SUJETS DE DÉCISIONS

- 2.1 Approbation des listes de fournitures scolaires 2025-2026;

- 2.2 Approbation du montant maximum pour le compte scolaire 2025-2026;
- 2.3 Adoption de la régie interne du service de garde 2025-2026;
- 2.4 Approbation de la tarification du service de garde 2025-2026;
- 2.5 Adoption du budget 2025-2026;
- 2.6 Résolution pour le report des fonds à destination spéciale;
- 2.7 Approbation des règles de vie pour l'année suivante.

3. SUJETS D'INFORMATIONS

- 3.1 Présentation de la mise en œuvre des services complémentaires et particuliers dans la mesure des ressources disponibles;
- 3.2 Présentation de l'organisation scolaire 2025-2026;
- 3.3 Information de la présidence;
- 3.4 Information de la direction;
- 3.5 Information des enseignants(es) et du service de garde;
- 3.6 Information de l'O.P.P.;
- 3.7 Information de la représentante au comité de parents;
- 3.8 Période de questions du public.

4. VARIA

5. DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE

6. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Madame Karyne Déziel d'adopter l'ordre du jour en ajoutant les sujets suivants :

- 2.8 la tarification des locaux pour l'année scolaire 2025-2026;
- 2.9 utilisations des dons reçus.

Adopté par Madame Karyne Déziel
C.É.25-06-064

C.É.25-06-065

1.3 Lecture et adoption du procès-verbal du 23 avril 2025

Il est proposé par Madame Sonia Gendron d'adopter le procès-verbal du 23 avril 2025 tel que présenté, en incluant les modifications suivantes:

- Corriger le nom de Karyne Déziel
- Au point 2,3, résolution C.É.25-04-058 on devrait lire que le montant de réduction de 21,46\$ soit appliqué au lieu de 21,52\$
- Dans le sujet de l'information de la direction, la compagnie Photo Repensée fera la prise de photo scolaire le 16 septembre prochain.

Adopté par Madame Sonia Gendron
C.É.25-06-065

1.4 Suivi au procès-verbal du 23 avril 2025

Pour faire suite au sujet sur le plan de lutte, nous allons faire la reddition des comptes et la mise à jour du plan en septembre. Il est important de noter que le document et son contenu sont maintenant imposés par le ministère.

En ce qui concerne les sorties et leurs coûts pour 2025-2026, le montant de 50 \$ sera appliqué tel que le mentionne la résolution C.É.-25-04-062 bien que les montants reliés aux sorties scolaires doivent faire partie de l'approbation de la sortie à chaque activité qui requière un déplacement hors du terrain de l'école.

Pour le projet de la cour d'école et les démarches pour faire un projet de lignage, les ressources matérielles pourraient regarder la possibilité de faire une partie si la demande et le besoin sont toujours d'actualité.

1.5 Période de questions du public

Aucun public présent.

2. SUJETS DE DÉCISIONS

CÉ25-06-066

2.1 Approbation des listes de fournitures scolaires 2025-2026

CONSIDÉRANT l'article 77.1 de la *Loi sur l'instruction publique*, concernant la liste du matériel d'usage personnel ;

CONSIDÉRANT que le CÉ établit les principes d'encadrement du coût du matériel non couvert par la gratuité ;

CONSIDÉRANT que la liste du matériel d'usage personnel est proposée par la direction de l'école et que cette liste est élaborée avec la participation du personnel enseignant ;

Il est proposé par Madame Isabelle Grenier d'approuver la liste du matériel d'usage personnel de l'élève (communément appelée « liste d'effets scolaires ») tel que présenté par la direction en incluant les commentaires pris en note pour corrections ou vérifications et versés au présent procès-verbal.

**Approuvé par Madame Isabelle Grenier
C.É.25-06-066**

CÉ25-06-067

2.2 Approbation du montant maximum pour le compte scolaire 2025-2026

CONSIDÉRANT les articles 3 al.4, 7 al.3, 75.0.1 al.1 et 2 et 292 al.3 de la *Loi sur l'instruction publique* concernant les contributions financières exigées des parents;

CONSIDÉRANT que la direction propose au CÉ les contributions financières exigées des parents pour du matériel, des activités scolaires;

CONSIDÉRANT qu'il est de la responsabilité des membres du CÉ de mettre en place des mesures visant à favoriser l'accès de chaque élève à tout service, activité ou matériel pour lequel une contribution financière est exigée.

Il est proposé par Madame Janie S. Cournoyer que le C.É. approuve les contributions financières exigées des parents au montant maximal de 95,00 \$ et au montant maximal de 125,00 \$ pour les parents dont leur enfant participe au programme du PEIA. Que le coût des cahiers maison soit revu et corrigé en fonction des coûts réels incluant le coût de la papeterie, de la photocopie et du nombre par cahier chargé aux parents.

**Approuvé par Madame Janie S. Cournoyer
C.É.25-06-067**

CÉ25-06-068

2.3 Adoption de la régie interne du service de garde 2025-2026

CONSIDÉRANT l'article 77.2 .

Il est proposé par Madame Isabelle Grenier d'adopter la régie interne du service de garde 2025-2026, tel que présenté par Madame Karyne Déziel et annexé au présent procès-verbal.

**Adopté par Madame Isabelle Grenier
C.É.25-06-068**

CÉ25-06-069

2.4 Approbation de la tarification du service de garde 2025-2026

CONSIDÉRANT l'article 77.2

Il est proposé par Isabelle Marinacci d'approuver la tarification du service de garde 2025-2026 tel que présentée par Madame Karyne Déziel et incluse dans le document de la régie interne.

Approuvé par Madame Karyne Déziel
C.É.25-06-069

CÉ25-06-070

2.5 Adoption du budget 2025-2026

CONSIDÉRANT les articles 95 et 96,24 de la *Loi sur l'instruction publique*, concernant le budget annuel de l'établissement;

CONSIDÉRANT que le CÉ adopte et soumet le budget à l'approbation du Centre de services scolaire (à la direction générale selon la délégation de pouvoir);

CONSIDÉRANT que le CÉ reçoit de la direction une reddition de comptes.

Il est proposé par Madame Karyne Déziel que le C.É. adoptera le budget annuel de l'établissement 2025-2026 dès que les règles budgétaires seront disponibles par le ministère.

Adopté par Madame Karyne Déziel
C.É.25-06-070

CÉ25-06-071

2.6 Résolution pour le report des fonds à destination spéciale

CONSIDÉRANT l'article 94, de la *Loi sur l'instruction publique*, concernant le fonds à destination spéciale pour soutenir les activités de l'établissement;

CONSIDÉRANT la proposition de la direction de l'établissement;

CONSIDÉRANT les coûts liés aux projets mentionnés au tableau annexé à cette proposition incluant les montants;

Poste budgétaire	Montant résiduel de 24-25	Utilisation 25-26
27109 – finissants	848 \$	voyage des finissants
27111 – voyages	3 156 \$	Sorties 2025-2026
27120 – cour école	4 110 \$ +2 235 \$= 6 345 \$	Projet cour école
27121 – album	1 805 \$	activités finissants 25-26
27124 – DPL	3 519 \$	Projet cour école
27105 – OPP	1 316 \$	Projets 25-26 OPP
27132 – Projet hum.	398 \$	Projet humanitaire

On explique les nouvelles règles pour le GDPL.

On propose que le montant de 398 \$ dans le fonds 27 132 soit déplacé dans le fonds 27 105 pour l'OPP.

On propose que le montant de 3 519 \$ du fonds 27 124 soit déplacé dans le fonds 27 120.

On ajoute 2 235 \$ pour le course-o-thon dans le fonds 27 120

Il est proposé par Madame Karyne Déziel que le C.É. adopte le report des fonds destinés aux projets selon les termes ci-haut mentionnés.

Adopté par Madame Karyne Déziel
C.É.25-06-071

CÉ25-06-072

2.7 Adoption des règles de vie 2025-2026

CONSIDÉRANT les articles, 76, 77 et 110.2 de la *Loi sur l'instruction publique* concernant les règles de conduite et mesures de sécurité ;

CONSIDÉRANT que la direction propose au CÉ les règles de conduite et mesures de sécurité élaborées avec la participation des membres du personnel.

Il est proposé par Madame Isabelle Pontbriand que le C.É. approuve le code de vie des élèves de l'école, tel que présenté par la direction et annexé au présent procès-verbal.

**Adopté par Madame Isabelle Pontbriand
C.É.25-06-072**

CÉ25-06-073

2.8 Approbation de la tarification des locaux pour 2025-2026

Il est proposé par Madame Catherine Parent d'approuver le montant de 50 \$ de l'heure pour la location du gymnase et qu'un montant de 10 \$ sur ce tarif sert à couvrir des coûts énergétiques qui sont assumés par le centre administratif. En ce qui concerne la tarification pour les organismes de la ville, l'entente prévoit un montant de 25 \$ de l'heure. On propose aussi qu'une prise d'information soit faite pour avoir des comparables afin d'ajuster le tarif horaire au besoin.

**Approuvé par Madame Catherine Parent
C.É.25-06-073**

CÉ25-06-074

2.9 Approbation et utilisation des dons reçus

CONSIDÉRANT l'article 94, de la *Loi sur l'instruction publique*, concernant le fonds à destination spéciale pour soutenir les activités de l'établissement;

Il est proposé par Madame Sonia Gendron que le C.É. adopte l'utilisation des fonds destinés au projet des finissants selon les termes ci-bas mentionnés :

- Installation MV pour un don de 500 \$;
- Déneigement Martin Villiard pour un don de 250 \$;
- Excavation Beauchemin pour un don de 500 \$;
- Construction Maxime Salvas pour un don de 100 \$;
- Un don personnel d'un parent de 50 \$.

Un montant total de 1 400 \$ et d'utiliser ces sommes pour les activités et l'album des finissants.

**Approuvé par Madame Sonia Gendron
C.É.25-06-074**

3. SUJETS D'INFORMATIONS

3.1 Présentation de la mise en œuvre des services complémentaires et particuliers dans la mesure des ressources disponibles

Pour l'année scolaire 2025-2026, les élèves de l'école pourront bénéficier des services complémentaires suivants :

- 3 jours de service de psychoéducation (même chose que 24-25);
- 1,5 jour de service d'orthophonie (.5 jour de plus que 2024-2025);
- 5 jours de service d'orthopédagogie + 20 % (même chose que 24-25);
- 85 heures de service de technicienne en éducation spécialisée.

3.2 Présentation de l'organisation scolaire 2025-2026

Pour le moment, l'organisation scolaire 2025-2026 sera la suivante :

- 2 groupes de maternelles;
- 2 groupes de 1^{re} année;
- 1 groupe de 1^{re}/2^e année;
- 2 groupes de 2^e année;
- 2 groupes de 3^e année;
- 1 groupe de 3^e/4^e année;
- 2 groupes de 4^e année;
- 2 groupes de 5^e année;
- 1 groupe de 5^e/6^e année;
- 1 groupe de 6^e année;
- 1 groupe de 6^e année PEIA.

De nouvelles inscriptions ou des départs d'élèves pourraient faire changer cette organisation. Les changements seront effectués en collaboration avec le service de l'organisation scolaire au retour de la période des vacances estivales, en août prochain.

3.3 Information de la présidence

Madame Isabelle Marinacci remercie les membres pour leur support et leur collaboration dans les différents dossiers du conseil d'établissement cette année, notamment le sondage fait auprès des parents pour les sorties scolaires.

3.4 Information de la direction

- *Activités dernière journée d'école;*
- *Lors de la rencontre du PEIA le 12 mai dernier, il y a eu 30 parents et 23 élèves seront sélectionnés. Les réponses seront envoyées aux parents au début du mois de juillet.*
- *Séances d'affectation des enseignants; résultats pour les titulaires, les spécialistes. Madame Caroline Deshaies D'Amours sera notre orthophoniste et Madame Sonia Gendron sera notre orthopédagogue. Madame Geneviève Cloutier sera notre agente de réadaptation et les TES choisiront leur tâche en août prochain.*
- *Thème 2025-2026; à venir, il y aura une rencontre avec les enseignants à cet effet.*
- *Gouvernance de l'école, 2025-2026; pour le moment nous ne savons pas à quel moment Madame Gauthier sera de retour, mais le centre de services scolaire s'assure qu'il y aura une direction en intérim le temps qu'il le faudra.*

- *Suivi budgétaire : achats faits dans « École on bouge » pour ne pas retourner les sommes au ministère des achats pour du matériel pour faire bouger les élèves ont été acheté pour le service de garde également avec cette mesure;*
- *Aide alimentaire; le montant résiduel sera dépensé pour les collations avant la fin de l'année scolaire.*
- *Compressions budgétaires annoncées par le ministère.*

3.5 Information des enseignants(es) et du service de garde

Inscriptions au service de garde. Pour le moment, on compte 160 enfants inscrits comme réguliers et 88 au statut de sporadiques.

3.6 Information de l'O.P.P.

Il y a eu une très belle participation des élèves au concours de dessin.

Une belle soirée pour les finissants 40 élèves /52 étaient présents. Il reste la dernière journée d'école, soit le Beachparty!

3.7 Information de la représentante au comité de parents

- Dernière rencontre le 21 mai dernier;
- Discussion sur les élections au C.A.;
- Acquisition du terrain derrière la cour d'école jusqu'au chemin
- Des Patriotes;
- Places disponibles dans les autobus; elles se font rares.

3.8 Période de questions du public

Aucun public présent.

4. VARIA

Madame Janie S. Courmoyer s'interroge quant à la possibilité d'avoir des filets de soccer dans les buts extérieurs. La direction fera des vérifications.

5. DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE

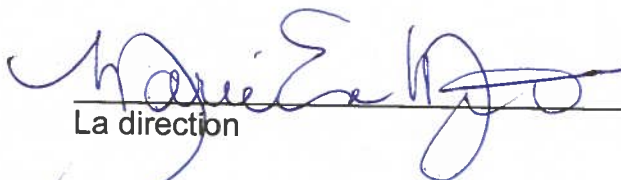
La prochaine rencontre du conseil d'établissement aura lieu au début de l'année scolaire 2025-2026, suivant l'assemblée générale qui se tiendra avant le 30 septembre 2025. La direction fera parvenir les informations nécessaires au moment opportun.

CÉ25-06-075 6. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Madame Isabelle Grenier propose la levée de l'assemblée à 20 h 30.

**Approuvé par Madame Isabelle Grenier
C.É.25-06-075**



La présidence

La direction